



Commission Territoriale d'Organisation des Compétitions

Domaine d'Activité Sportive 83

Saison 2018-2019

Le 26 septembre 2018

CHAMPIONNAT U13 Masc - Secteur 83

Compétition ouverte aux joueurs nés en 2006 - 2007 - 2008.

- ✓ Constitution de 3 Poules

Poule Excellence : HB BORMES LE LAVANDOU 1 - ST RAPHAEL VAR HB 1 - HBC BRIGNOLAIS - HYERES OSHB 1 - ST RAPHAEL VAR HB 2 - DRAGUIGNAN VAR HB - US CRAUROISE HB 1 - ENT GOLFE DE ST TROPEZ 1 - ENT GOLFE DE ST TROPEZ 2 - HBC ROCBARON VAL D'ISSOLE

Poule Pré Excellence : BEAUSSET CASTELLET VAR HB - COUDON GAPEAU HB - LA SEYNE VAR HB - HBC ST MAXIMIN - ENT CUERS PIERREFEU HB - HB GARDEEN - ST RAPHAEL VAR HB 3 - SANARY HB - HB VAL D'ARGENS - LA VALETTE HB.

Poule Honneur : HBC DU LUC EN PROVENCE - HBC DU GOLFE - US CRAUROISE HB 2 - HYERES OSHB 2 - HBC CANTON DE FAYENCE - TOULON ASCM HB - HB BORMES LE LAVANDOU 2 - AMSL FREJUS - HBC VIDAUBAN - Exempt 1.

- ✓ Championnat sur 1 phase

REGLEMENT

Autorisation de la mixité sur la catégorie U13 à partir du moment que le nombre de licenciés fém est inférieur à 6 joueuses.

Par conséquent l'équipe concernée évoluera au niveau le plus bas de la catégorie.

Ceux de la FFHB, et Règlement particulier « U13 Masc » Secteur 83

Tous les joueurs doivent être **qualifiés au jour de la rencontre.**

7 majeur : un club engageant deux équipes dans une même compétition doit fournir à la CTOC 83 la liste de 7 joueurs qui ne pourront évoluer qu'en équipe 1^{ère} (sous entendu la plus performante). La CTOC 83 se réserve le droit de modifier cette liste à l'issue de la 3^{ème} journée de la compétition s'il n'y a pas de concordance avec la liste déposée. Sanction : match perdu par pénalité.

Horaires des rencontres : le samedi de 14h à 18h, le samedi matin accord des deux clubs
le dimanche de 10h à 16h.

➤ **Durée des rencontres** : 3 tiers temps de 15 mn (5 mn de pause).

- ✓ **1^{ère} période** : engagement normal, défense basse 0-6 ou 1-5
- ✓ **2^{ème} période** : engagement normal, défense étagée, 2 joueurs minimum en dehors des 9m.
- ✓ **3^{ème} période** : engagement normal, défense libre

Sur le match : pas de recours aux changements attaquants/défenseurs systématiquement et interdiction de prise en stricte en égalité numérique.

➤ **1 (TTO) temps mort** par tiers temps par équipe

➤ **Exclusion** : 2'

➤ **Ballon** : taille n° 1

➤ **Arbitrage** : assuré par le club recevant (juge arbitre jeune du club impérativement accompagné d'un tuteur). Après accord des clubs, des juges arbitres jeunes du club visiteur peuvent officier à condition d'être accompagnés d'un tuteur. Certaines rencontres peuvent être arbitrées par des arbitres désignés par la CDA (formation, suivis ...).

➤ **Table de marque** : doit être tenue par un **adulte licencié** inscrit sur la feuille de match électronique.

NOTA : toutes les personnes inscrites sur la feuille de match électronique en tant qu'officiel doivent être licenciées.

Ce document doit être remis aux responsables d'équipes.

La CTOC Secteur 83 se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Pour la CTOC Secteur 83

